



Attestation B96

Prérequis :

Avoir au moins 18 ans et être titulaire de la catégorie B du permis de conduire en cours de validité

Objectifs :

Obtenir son attestation B96 permettant la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule de la catégorie B et d'une remorque dont l'ensemble des deux PTAC ne doit pas excéder 4,250 tonnes.

Durée :

La formation dure 7h sur une journée

Modalités et délai d'accès :

La programmation de la formation B96 dépend de l'activité de l'auto-école et des disponibilités de l'élève.

Méthodes et moyens mobilisés et modalités d'évaluation :

Les enseignants utilisent l'ensemble des méthodes psychopédagogiques traitées lors de la formation pour faire évoluer au mieux les élèves.

Le véhicule tracteur et la remorque sont fournis par l'auto-école. L'ensemble relevant du permis B96.

La validation de l'attestation B96 est laissée à l'appréciation de l'enseignant si l'ensemble des items du référentiel ont pu être réalisés correctement et sans mise en danger par l'élève

Tarifs : voir grille tarifaire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour la conduite, si la personne est affectée d'un handicap pouvant ne pas permettre la conduite en sécurité d'un

véhicule de la catégorie, elle doit alors effectuer une visite médicale auprès d'un médecin agréé, pouvoir justifier de sa capacité à suivre la formation et conduire sans assistance.

Taux de réussite de la formation : 100 %

Evolutions possibles :

L'élève peut se diriger vers le permis BE à la suite de la formation B96.

Contenu de la formation :

SÉQUENCE 1 : HORS CIRCULATION

(Durée : quatre heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.

Les équipements obligatoires de la remorque :

Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissant, clignotants ;

Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;

Le triangle de pré signalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

Signalisation spécifique.

L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).

Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.

Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.

Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.

SÉQUENCE 2 : CIRCULATION

(Durée : trois heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

Maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;

Les angles morts ;

Les changements de direction ;

La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;

L'information et la communication avec les autres usagers ;

L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;

Les trajectoires (virages, voies étroites) ;

La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

Le ressenti de sa prestation par l'élève.

Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.

Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.